

EDUC-SPORT ET CULTURE 2024

Prix de la carte : 10 €

(par chèque bancaire)

INSCRIPTION EN MAIRIE

Les lundis, mardis, mercredis et jeudis de 9h00 à 11h30

et de 14h30 à 17h30

Et le vendredi de 9h00 à 11h30



RÈGLEMENT

Les enfants seront pris en charge à compter de l'enregistrement de la carte, auprès de l'encadrant, au début de chaque activité et jusqu'à l'horaire de fin de séance.

En dehors de ces conditions ou en cas d'annulation, la commune décline toute responsabilité en cas d'accident.

Les enfants participants devront assister à la totalité de la séance en respectant les horaires de début de fin.

Les parents venant récupérer leurs jeunes enfants devront impérativement se présenter à l'heure de la fin de la séance.

Au-delà, les associations déclinent toute responsabilité.

ATTENTION

Les enfants devront obligatoirement présenter la carte Educ-sport et Culture à chaque séance aux animateurs sous peine de se voir refuser l'accès à cette activité.

LES ENCADRANTS SE RÉSERVENT LE DROIT D'EXCLURE TEMPORAIREMENT OU DÉFINITIVEMENT UN ENFANT EN CAS DE COMPORTEMENT PERTURBANT LE BON DÉROULEMENT DE CETTE ACTIVITÉ.

Coupon détachable

Nous soussignés, Mr, Mme,.....
parents de l'enfant.....

certifions avoir pris connaissance du règlement proposé pour les activités Educ-sport et Culture 2024.

Signature *

- Faire précéder la signature de la mention « Lu et approuvé »